

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 19 mai 2025 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 15 mai 2025

Le Maire
Arnaud PRAILE

ORDRE DU JOUR



Intervention Lisa et Alix – Communauté de Communes du Pays de Mortagne

Tirage au sort des jurés pour l'année 2026

- Création d'emplois saisonniers – Vallée de Poupet
- DM n°1
- Modification n°24 des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne
- Mise en place du dispositif Chantiers Citoyens 14-15 ans
- CCPM – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire
- Location salles communales – Tarifs associations extérieures et EPCI Pays de Mortagne